



Mobilité territoriale de la population active occupée

Jamal Guennouni, statisticien au HCP

Dans le contexte de l'engagement de notre pays dans la régionalisation avancée, la mobilité territoriale de la population active occupée peut être utile pour un éclairage des politiques territoriales en liaison notamment avec les questions liées au transport, à la logistique et à l'environnement.

La présente note aborde, à partir des données issues de l'Enquête nationale sur l'emploi de 2017, la mobilité territoriale à travers les flux des déplacements des actifs occupés entre leur domicile et leur lieu de travail à l'échelle des communes, des provinces et des régions ainsi que le mode et la durée des déplacements effectués à cet effet par les intéressés.

1. La mobilité inter-communale

Sur une population active occupée de 10 680 000 personnes, 2 449 000 (22,9 %) se déplacent entre communes au sein de la même région, pour accéder à leur

lieu de travail. 1 729 000 d'entre elles (70,6 %) résident dans des communes urbaines.

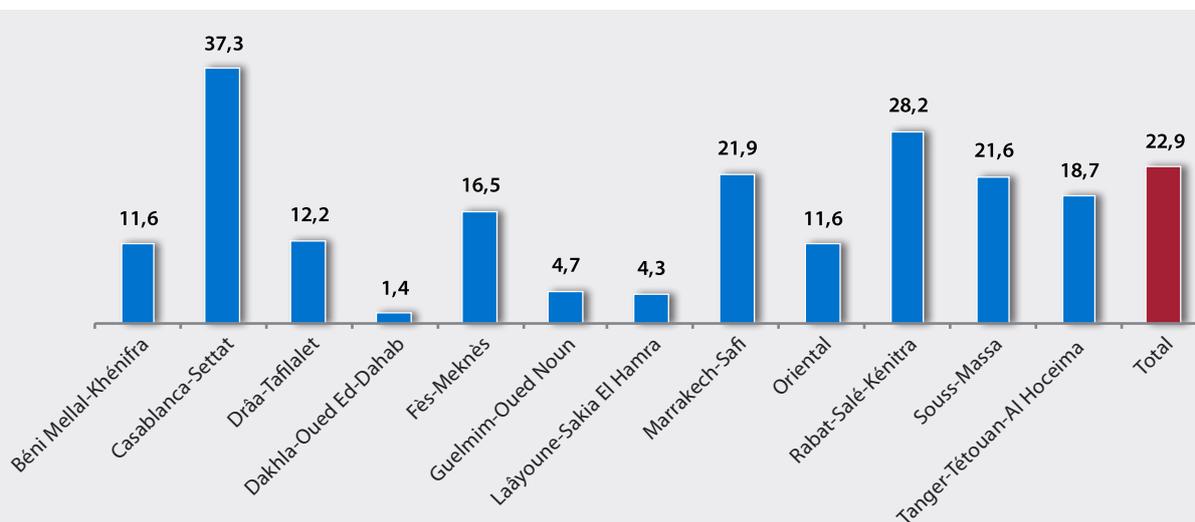
La quasi-totalité de cette mobilité s'opère entre communes d'un même milieu de résidence, aussi bien urbain que rural. C'est ainsi que 96,2 % des actifs occupés citadins qui travaillent en dehors de leur commune se déplacent vers des communes urbaines pour rejoindre leur travail, et 86,3 % des ruraux qui travaillent en dehors de leur commune se déplacent vers des communes rurales.

Les deux tiers des actifs occupés (66,3 %) qui changent de commune pour se rendre sur leur lieu de travail résident dans les régions de Casablanca-Settat (36,6 %), Rabat-Salé-Kénitra (16,5 %) et Souss-Massa (13,2 %).

Les régions qui enregistrent les niveaux de mobilité les plus élevés entre communes sont Casablanca-Settat avec 37,7 % et Rabat-Salé-Kénitra avec 28,2 %. Les régions où cette mobilité est à son niveau le plus bas sont Dakhla-Oued Ed-Dahab (1,4 %), Laâyoune-Sakia El Hamra (4,3 %) et Guelmim-Oued Noun (4,7 %).

Graphique 1

Part des actifs occupés travaillant en dehors de leur commune de résidence selon les régions (%)



2. Mobilité inter-provinciale

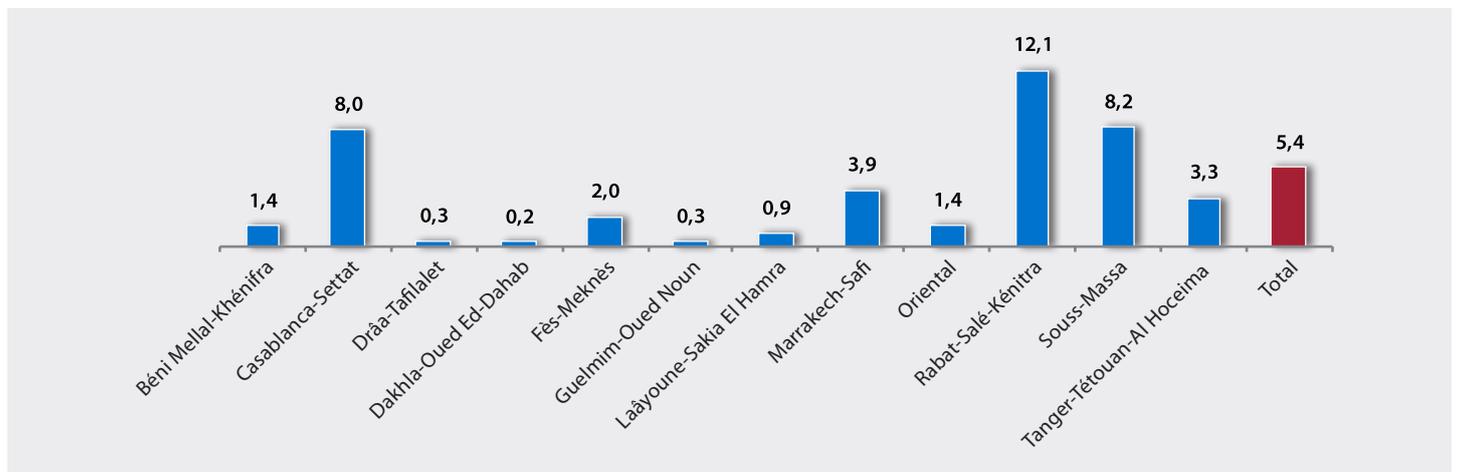
Au niveau national, 575 000 actifs occupés ou 5,4 % se déplacent entre provinces au sein d'une même région pour rejoindre leur lieu de travail. Les trois quarts (74,9 %) des déplacements entre provinces sont effectués par des actifs occupés relevant des régions de Casablanca-Settat (33,6 %), Rabat-Salé-Kénitra (30,2 %) et Souss-Massa (11,2 %).

3. La mobilité inter-régionale

Au Maroc, 67 000 personnes travaillent en dehors de leur région de résidence, ce qui représente 0,6 % de l'ensemble de la population active occupée. Près de la moitié d'entre elles (48,4 %) résident dans les deux régions de Rabat-Salé-Kénitra (28,3 %) et de Casablanca-Settat (20,1 %).

Graphique 2

Part des actifs occupés travaillant en dehors de leur province de résidence selon les régions (%)



La part des actifs occupés travaillant en dehors de leur province de résidence dépasse la moyenne nationale (5,4 %) dans trois régions : Rabat-Salé-Kénitra (12,1 %), Souss-Massa (8,2 %) et Casablanca-Settat (8 %). Les régions qui enregistrent le moins de déplacements des actifs occupés entre provinces sont Dakhla-Oued Ed-Dahab (0,2 %), Guelmim-Oued Noun (0,3 %) et Drâa-Tafilalet (0,3 %).

Les provinces et préfectures qui attirent les flux les plus importants d'actifs occupés sont Rabat avec 134 000 actifs occupés (46 % de l'emploi résidentiel de la préfecture), Casablanca (91 000 actifs occupés ou 4,8 %), Nouacer (46 000, soit 37 %) et Agadir-Ida Ou Tanane (31 000, soit 37 %).

Cette attractivité s'exerce sur les provinces avoisinantes à l'image de Salé, qui enregistre le niveau le plus élevé en termes de flux sortants, et de Skhirate-Témara, deux provinces qui voient un grand nombre de leurs actifs occupés se déplacer vers la préfecture de Rabat pour travailler. C'est le cas également des provinces et préfectures de Nouacer et d'Inezgane-Aït Melloul, émettrices de travailleurs, principalement vers Casablanca et Agadir-Ida Ou Tanane respectivement.

4. Moyens de transport et durée du déplacement entre unités territoriales

Les principaux moyens de transport utilisés par les actifs occupés dans leur mobilité entre communes sont le taxi (21,1 %), la marche à pied (20,3 %), la voiture personnelle (18,9 %), le transport de service (11,9 %) ou le bus (9,6 %).

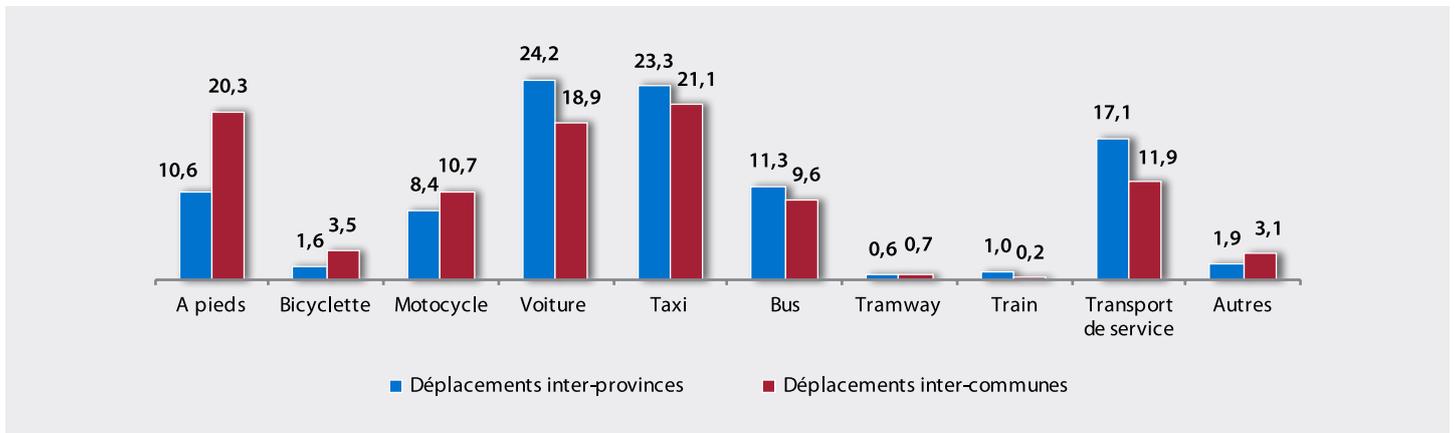
Si entre communes urbaines les moyens de transport les plus utilisés sont la voiture personnelle (23,4 %), le taxi (22,9 %) et la marche à pied (14,1 %), entre communes rurales c'est plutôt la marche à pied qui prédomine (59,0 %), suivie de loin par le motorcycle (8,6 %) et le grand taxi (8,5 %).

Les actifs occupés qui se déplacent de commune urbaine en commune rurale pour se rendre au travail recourent principalement au transport de service (26,4 %), à la voiture personnelle (25,1 %) et au grand taxi (17,8 %). Ceux qui font le chemin inverse, de commune rurale en commune urbaine, recourent plutôt à la marche à pied (23,9 %), au grand taxi (22,5 %) et au motorcycle (17,2 %).

La durée moyenne du déplacement entre communes est de 30 minutes. Elle passe de 20 minutes pour les déplacements entre communes rurales à 36 minutes entre communes urbaines.

Graphique 3

Moyens de transport utilisés entre communes et entre provinces (%)



S'agissant des déplacements des actifs occupés entre provinces, les moyens de transport utilisés sont la voiture personnelle (24,2 %), le grand taxi (23,3 %), le transport de service (17 %) ou le bus (11,3 %). La durée moyenne de ces déplacements est de 41 minutes, passant de 34 minutes dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma à 41 minutes dans celle de Rabat-Salé-Kénitra pour atteindre une heure et 30 minutes dans la région de l'Oriental.

Quant à la mobilité inter-régionale, les principaux moyens de transport utilisés sont le grand taxi (21,8 %), l'autocar (18,8 %) et la voiture personnelle (17,5 %). La durée moyenne des déplacements entre régions est d'une heure et 23 minutes. Elle est d'une heure et 7 mn dans la région de Rabat-Salé-Kénitra, d'une heure et 18 minutes dans l'Oriental, pour atteindre 2 heures et 37 mn dans la région de Béni Mellal-Khénifra.

5. Les déplacements des actifs occupés vers leur lieu de travail à Sebta et Mélilia

Près de 10 000 actifs occupés se déplacent vers les villes de Sebta et Mélilia pour rejoindre leur lieu de travail, 6 000 vers Mélilia et 4 000 vers Sebta.

97,7 % des actifs occupés qui se déplacent à Mélilia résident dans la province de Nador, et 94,0 % de ceux qui travaillent à Sebta résident dans les provinces de M'Diq-Fnideq (62 %) et de Tétouan (32 %).

Si les actifs occupés qui se déplacent à Sebta et qui résident en dehors de cette ville sont en majorité des femmes (69 %), les trois quarts sont plutôt des hommes en ce qui concerne Mélilia.

Pour accéder à ces deux villes, l'ensemble de ces actifs occupés utilisent principalement le taxi (56 %), la marche à pied (17 %), la voiture personnelle (15 %) ou le bus (8 %). Le temps consacré à parcourir la distance séparant leur domicile de leur lieu de travail est en moyenne de 45 minutes.